

Urbanisme à Lausanne

La future place de la Gare très critiquée

Une entité de l'État, les taxis et l'Automobile Club Suisse ont eux aussi formulé leurs oppositions. Au Conseil communal, le PLR attaque.

Jérôme Cachin

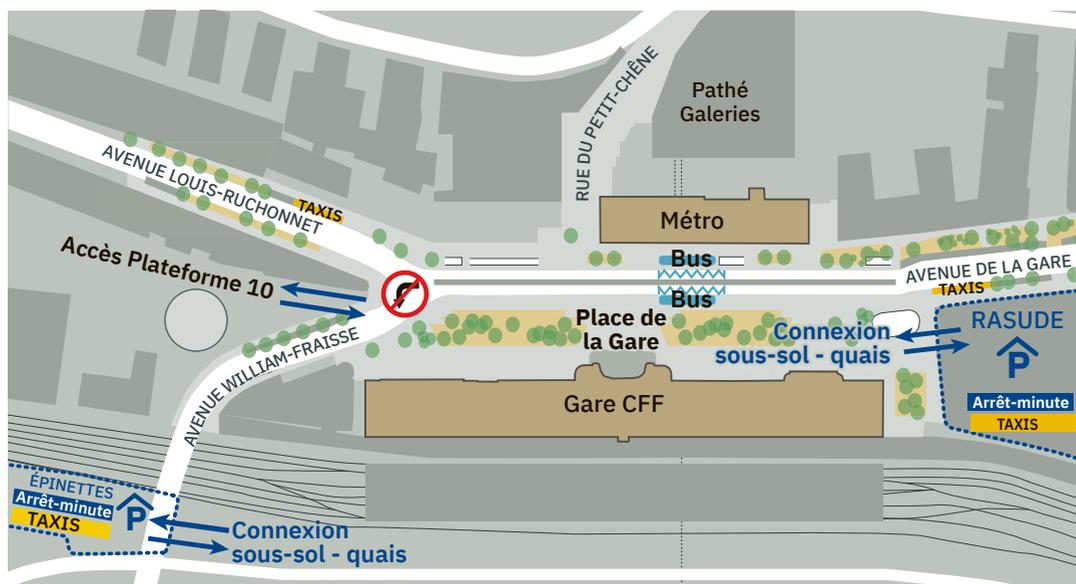
Le projet de la nouvelle place de la Gare de Lausanne suscite un éventail de critiques: 17 oppositions déposées en décembre et un débat tendu au Conseil communal mardi soir (*lire l'encadré*).

Après les Transports lausannois (TL) qui ont jugé les arrêts de bus trop courts, «24 heures» a repéré à ce jour trois autres oppositions. La future place prévoit 75% de surface pour les piétons et les cyclistes, de nombreux arbres et une traversée limitée à 30 km/h.

Le Canton élargirait l'accès aux musées

L'État de Vaud - précisément la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) - a déposé une opposition qui met en cause la pointe ouest de la future place, donnant accès au terrain de Plateforme 10. «Le pas-

Projet pour la future place de la Gare à Lausanne



Graphique: I. Caudullo. Source: Ville de Lausanne

sage est difficile pour les véhicules d'urgence et les véhicules de livraison des œuvres d'art aux musées. Il s'agit donc d'avoir la garantie d'une entrée facile», souligne Pierre de Almeida, numéro un de la DGIP. Une autre raison est avancée: «Il faut aussi que nous puissions nous assurer que Plateforme 10 bénéficie d'une bonne visibilité.»

«C'est une opposition de principe, précise Pierre de Almeida. Nous souhaitons une rencontre

avec la Municipalité pour nous mettre d'accord. Ainsi nous pourrions lever notre opposition.»

Les taxis s'estiment écartés

Les taxis sont également mécontents. Le projet ne prévoit pas de station sur la place de la Gare, mais une en bas de l'avenue Ruchonnet, et une autre en bas de l'avenue de la Gare. Des arrêts trop éloignés de la gare, jugent les chauffeurs.

une borne tactile qui distribue un ticket indiquant le numéro de plaque et le temps d'attente, ça fonctionnerait très bien.» Ajoutez à cela une «petite réserve», c'est-à-dire une station plus modeste, sous-gare par exemple, place des Saugettes.

Des arrêts minute trop éloignés?

Que disent les lobbies de la mobilité? Le Touring Club Suisse Vaud (TCS) n'a pas transmis d'opposition. Par contre, Xavier de Haller, président de l'Automobile Club Suisse Vaud (ACS), confirme que son organisation formule une opposition au sujet des arrêts minute, qui permettent aux automobilistes de déposer des passagers.

Anciennement, ils étaient au milieu de la place. À l'avenir, ils se situeraient dans les futurs parkings souterrains Épinettes et Rasude, avec un accès protégé aux quais, à 100 ou 150 mètres. «Nous déplorons l'absence d'arrêts-minute en surface. Ceux qui sont en sous-sol sont insuffisants», précise Xavier de Haller.

Enfin, dans un registre tout différent, l'Association transports et environnement Vaud (ATE) a ouvert le bal des oppositions en décembre en publiant la sienne: elle demande l'interdiction du trafic de transit motorisé, sur la place, à l'exception des bus.

Soirée tendue au Conseil communal

Ambiance électrique durant deux heures au Conseil communal de Lausanne, mardi soir. Natacha Litzistorf, municipale Verte chargée de la place de la Gare, répond à une interpellation urgente de la PLR Mathilde Maillard. L'écologiste refuse de donner les noms des opposants: «Il s'agit de préserver les intérêts privés des opposants et l'intégrité de la procédure», justifie-t-elle, alors que les critiques pleuvent de la droite, qui juge en substance la place trop piétonnisée.

Les TL veulent des quais de 45m. La Ville préfère 25m, car ils ont une hauteur de 22cm, une embûche pour les piétons. Plus les quais sont courts, plus cette difficulté sera réduite, argumente la municipale. À la fin, trois des quatre résolutions du PLR sont acceptées: «favoriser le plus possible la desserte des bus», «maintenir un nombre de places de dépôt suffisantes» et «donner suffisamment de place devant la gare aux véhicules d'urgence et aux bus de remplacement».

En revanche, une majorité du Conseil communal soutient l'interdiction de la descente des voitures sur l'avenue William-Fraisse depuis la place de la Gare. Le PLR estimait que cela provoquerait des reports de trafic dangereux pour les riverains.